# Le Club de Tennis à nouveau actif!



Chers Propriétaires,

C'est la rentrée et avec elle, la parution de notre deuxième newsletter, « Spéciale Tennis ».

J'ai le plaisir de vous annoncer la rénovation de deux courts de tennis pour la mi-septembre, ainsi que la constitution d'un nouveau bureau du Tennis Club du Lys-Chantilly (TCLC). En effet, le mauvais état des terrains et la démission de l'ancien bureau du TCLC avaient contraint l'ASLC à fermer les courts du square d'Aumale.

Insatisfaite de cet état des choses, la nouvelle équipe de syndics s'est mobilisée, depuis son élection du 22 juin dernier, pour relancer le Club de Tennis. Cette volonté s'inscrit dans un esprit de conservation et de valorisation du patrimoine de notre domaine. Nous souhaitons aussi, à travers le TCLC, contribuer à la dynamisation de la vie dans le Lys.

Outre l'accès aux courts pour votre pratique loisir, le Tennis Club du Lys sera à même de vous proposer, dès la fin septembre, un enseignement de qualité, collectif et individuel en fonction de vos attentes.

Nous serons heureux de vous rencontrer à ce sujet au square d'Aumale ou au forum des associations de Lamorlaye où nous serons présents, le samedi 13 septembre de 14H00 à 18H00.

Sportivement vôtre,

Nicolas Moula Président Directeur

#### Communiquer par mail

Suite à notre première newsletter, seuls quelques propriétaires nous ont renvoyé leur adresse mail. Nous vous réinvitons donc à nous transmettre votre mail (en précisant votre nom et adresse postale) à <u>aslc-mailing@orange.fr</u>, cela nous permettra peu à peu de réduire la communication papier...

## Participer à la vie de l'ASLC

Nous tenons à remercier ceux qui, suite à la première newsletter, nous ont contacté pour participer à l'activité de notre association. Nous continuons à faire appel aux bonnes volontés et notamment pour participer à l'organisation des 90 ans du Domaine que nous souhaitons fêter en juin 2015. N'hésitez pas à vous manifester en écrivant à <u>nicolas.moula.aslc@gmail.com</u>.





# **Tennis Club du Lys Chantilly**

Square d'Aumale



3 courts de tennis (dont 2 rénovés) réservés exclusivement aux habitants du Lys
Un club sans droit d'entrée pour jouer en famille ou entre amis

Des cours individuels et collectifs

# Devenir membre du TCLC

- L'inscription est ouverte à tous les habitants du Lys et donne droit à un accès illimité aux courts, moyennant une participation annuelle aux frais d'entretien des terrains : 10 €/enfant, 20 €/adulte ou 50 €/foyer.
- La licence FFT (Fédération Française de Tennis) est obligatoire pour tous les membres du TCLC, notamment parce qu'elle inclut une assurance. Son coût est de 16 €/enfant et 25 €/adulte.

## Réservation des terrains et accès

- La réservation des terrains se fait via internet. Il est possible d'inviter un partenaire extérieur au club, moyennant une participation de 5€/heure, réglable en ligne au moment de la réservation.
- L'accès aux terrains se fait à l'aide d'une clef, délivrée contre caution (non encaissée) de 50 € au moment de l'inscription.

# Leçons de tennis

Des cours individuels et collectifs pour adultes et enfants, dispensés par un moniteur diplômé d'état, seront proposés dès la fin du mois de septembre.

#### Venez vous inscrire au TCLC

Le 13 septembre de 14h00 à 18h00, au Forum des Associations de Lamorlaye Le 27 septembre de 14h00 à 18h00 à la journée Portes Ouvertes du TCLC Auprès du secrétariat de l'ASLC, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 ou demandez le formulaire d'inscription et les renseignements par mail

à tennisclubdulys@free.fr







